

ARB03 : Animateur école d'Arbitrage

Public visé	<p>Tout public (entraîneurs, joueurs, dirigeants, juges arbitres) souhaitant animer une école arbitrage au sein du club.</p> <p>12 candidats maximum par cursus</p>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">• Être licencié(e) FFHB• Être âgé(e) de 18 ans
Compétences visées	<p>L'Animateur « Ecole d'Arbitrage » anime des séquences pédagogiques en direction des arbitres débutants (du Juge Arbitre Jeune au Juge Arbitre) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.• Il motive et fidélise les personnes intéressées au sein du club.• Il met en œuvre et anime des séquences d'arbitrage adaptées aux différents publics.• Il conseille, évalue et oriente les arbitres dans leur continuum de formation.• Il mobilise et développe ses connaissances handball dans le champ de l'arbitrage.
Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques du public ciblé• Modes d'interventions pédagogiques• Méthodologie de projet (Ecole Arbitrage)• Formation du jeune joueur
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Apports théoriques (documentation) et pratiques• Débats et échanges• Mises en situation pédagogiques• Rencontres avec les acteurs
Évaluations	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivre l'intégralité de la formation selon le cursus choisi et identifié à l'issue du positionnement• Animer une école arbitrage où il présente un projet d'école d'arbitrage
Certification	<ul style="list-style-type: none">• Validation de la qualification "Animateur Ecole Arbitre" via Gest'hand délivrée par l'ITFE (durée de validité 3 ans).• Renouvellement en participant à une circonstance de suivi et/ou de stage sur le territoire (domaine arbitrage - technique) d'un volume horaire de 6 heures.
Durée et modalités d'organisation	<ul style="list-style-type: none">• En centre de formation 12h en présentiel (2x6h), les samedis de 9h00 à 16h00.• En alternance entre les modules :<ul style="list-style-type: none">○ Tutorat /temps personnel en structure : 20h○ Plate-Forme Campus : 8h• <u>Volume total = 40 heures</u>

- **Secteur 1 :**
 - 1^{ère} session le 13 octobre et 1^{er} décembre 2018 à Bordeaux Métropole (33)
 - 2^{ème} session le 09 février et 16 mars 2019 à Bordeaux Métropole (33)
- **Secteur 2 :**
 - 1^{ère} session le 20 octobre et 08 décembre 2018 à Bordeaux Métropole (33)
 - 2^{ème} session le 09 mars et 06 avril 2019 à Marmande (47)
- **Secteur 3 :**
 - 1^{ère} session le 06 octobre et 10 novembre 2018 à Pau (64)
 - 2^{ème} session le 09 février et 16 mars 2019 à Bayonne (64)
- **Secteur 4 :**
 - 1^{ère} session le 13 octobre et 24 novembre 2018 à Limoges (87)
 - 2^{ème} session le 02 février et 16 mars 2019 à Limoges (87)
- **Secteur 5 :**
 - 1^{ère} session le 06 octobre et 17 novembre 2018 à Périgueux (24)
 - 2^{ème} session le 26 janvier et 23 mars 2019 à Angoulême (16)
- **Secteur 6 :**
 - 1^{ère} session le 20 octobre et 1^{er} décembre 2018 à St Hilaire (17)
 - 2^{ème} session le 09 mars et 06 avril 2019 à Pons (17)

Tarifs

- Frais pédagogiques : 30 € par stagiaire
- Frais annexes : Déplacements, restauration et hébergement à la charge du stagiaire ou de son club

Responsables

Responsable Pédagogique : Patrick ROBERT, CTS Nouvelle-Aquitaine
Coordonnateur de formation : Frédéric GUIRAO, Conseiller Technique Arbitrage Ligue Nouvelle-Aquitaine

Renseignements

Financier : Arnaud CLEDAT Responsable Finance
Uniformation : Aurélie MILHE Directrice Administrative

Inscriptions

Clôture des inscriptions le 16 septembre 2018 pour les 1^{ères} sessions et le 15 janvier 2019 pour les 2^{èmes} sessions

CLIQUEZ ICI POUR S'INSCRIRE EN LIGNE

Frais pédagogiques à envoyer à :
 Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball - ITFE
 Formation « Animateur Ecole Arbitrage »
 174 avenue du Truc
 33700 Mérignac
6000000.formation@ffhandball.net

[Retour Sommaire](#)